



FLASH INFO
VERSION NUMERIQUE

Élections régionales et départementales

Les élections se dérouleront les 20 et 27 juin de 8h à 18h à la Maison du temps libre. Vous voterez deux fois, pour élire les nouveaux conseillers régionaux et les nouveaux conseillers départementaux, pour un peu plus de 6 ans (fin du mandat en mars 2028). Le Conseil régional et le Conseil départemental sont deux assemblées locales qui jouent un rôle essentiel dans la vie des citoyens.



Quelles sont les missions des conseillers qui vous représenteront ?

La Région des Hauts-de-France regroupe 5 départements (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme). Depuis le 1^{er} janvier 2016, les régions de France métropolitaine ont vu leurs champs d'action redéfinis par la loi portant sur la Nouvelle organisation Territoriale de la République.

En plus des prérogatives qu'elles partagent avec les départements (tourisme, sport, culture...), les régions ont plusieurs compétences exclusives : les transports, les lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire et l'environnement, la gestion des programmes européens, le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région.

Les conseils départementaux exercent plusieurs compétences, obligatoires ou volontaristes : l'action sanitaire et sociale, la sécurité incendie, les collèges, la culture, l'aménagement durable du territoire, la gestion des routes et des déplacements, l'aide en faveur des communes ou des associations, le soutien à l'emploi local.

Mairie

132 rue de l'église
59320 Erquinghem Le Sec
03.20.44.72.34
mairie@erquinghemlesec.fr

Horaires d'ouverture :
le jeudi de 16h30 à 19h
ou sur RDV

Pour toute l'actualité :
www.erquinghemlesec.fr
la page Facebook
l'application PanneauPocket

Quelles sont les modalités du vote ?

Il vous est possible de voter par procuration pour les deux scrutins : le site www.maprocuration.gouv.fr vous permet de saisir votre procuration, mais le passage à la gendarmerie reste nécessaire. En raison de la situation sanitaire, chaque électeur peut porter deux procurations, contre une seule auparavant.

Les nouveaux inscrits sur les listes électorales de la commune, et les jeunes de 18 ans votant pour la première fois recevront leur carte électorale prochainement.

Pour voter, vous devez présenter une pièce d'identité OU votre carte électorale.

A Erquinghem, 205 hommes et 210 femmes sont inscrits sur les listes électorales.

L'organisation du bureau de vote respectera scrupuleusement les consignes imposées par le contexte sanitaire, afin de garantir la sécurité des assesseurs et des votants :

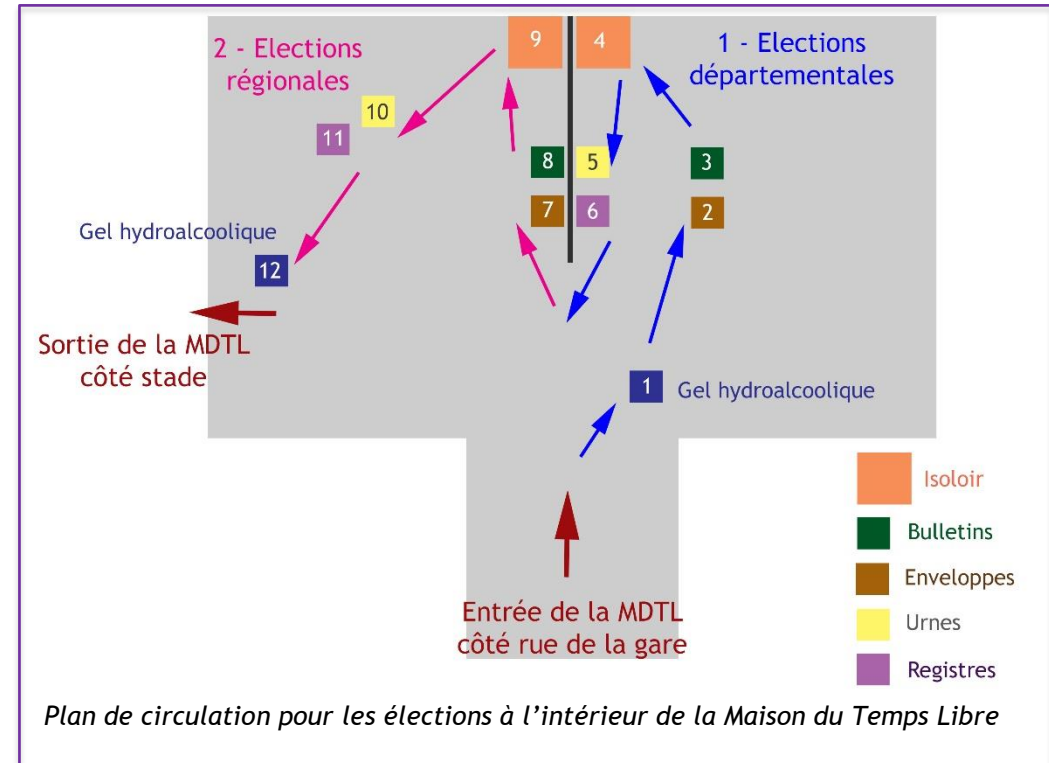
- Apportez votre stylo pour signer les listes d'émargement.
- N'oubliez pas votre masque.
- Utilisez le gel hydroalcoolique mis à votre disposition à l'entrée et à sortie de la salle.
- Respectez le parcours mis en place pour accéder aux deux bureaux de vote : vous voterez d'abord pour les conseillers départementaux dans le premier bureau sur votre droite en entrant dans la Maison du temps libre, puis vous passerez dans le second bureau pour les élections des conseillers régionaux. La sortie s'effectuera du côté du parking (cf schéma ci-contre).

La vie du village

Travaux de la Route de Fournes

La circulation sera rouverte entre le village et le rond point « Fin de la guerre », dans le sens Erquinghem - Englos, à compter du lundi 7 juin. La vitesse devra être limitée car l'enrobé n'aura pas encore été refait.

Pour la sécurité des ouvriers, il est impératif de respecter les consignes de circulation mises en place sur le chantier. Des contrôles répressifs de la gendarmerie sont prévus rue de la Gare et rue de l'Église.



Le Centre de loisirs

En juillet, le Centre de loisirs de Beaucamps accueille les enfants de 3 à 16 ans du 12 au 30, de 9h00 à 17h00. Le thème sera « Voyage autour du monde ». En août, l'accueil se fera du 02 au 27, de 9h00 à 17h00. Le thème sera « Direction le pays imaginaire ». Une garderie sera assurée par les animateurs du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

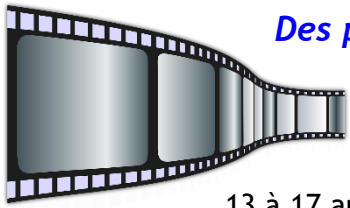
Pour les inscriptions : SMS au 07.67.75.10.70

OU sur assoloisirsbl@laposte.net

Pour rappel, les Erquinghemois bénéficient d'un tarif préférentiel.



Des places de cinéma pour les ados



Bonne nouvelle, les cinémas sont à nouveau ouverts ! La municipalité renouvelle son offre d'une place de cinéma aux jeunes Erquinghemois âgés de 13 à 17 ans (au 31/12/2020). Le cadeau de Noël, annulé pour cause de pandémie, sera un cadeau pour l'été. Les billets sont valables 3 mois. Pour éviter les rassemblements en mairie, ces places seront distribuées dans les boîtes aux lettres des jeunes concernés. Surveillez votre courrier !

Mesures sanitaires

Les contraintes et restrictions évoluent à partir du 9 juin :

- Le port du masque reste obligatoire en agglomération.
- Le couvre-feu passe de 21h00 à 23h00.
- Les rassemblements autorisés sont de 10 personnes maximums.
- La pratique des sports avec contact est permise en extérieur pour les majeurs ; les matchs de foot avec 10 joueurs sont possibles.



Avis aux sportifs

L'ACSE vous informe qu'à compter du 9 juin, la pratique des activités sportives est autorisée en espace clos et couvert. De ce fait, les cours de pilates et de yoga reprendront à partir du lundi 14 juin à la Maison du temps libre, à 19h pour le pilates et à 20h pour le yoga.

Le cours de gym du mardi aura lieu en extérieur le 8 juin et en salle à partir du 15.

Les gestes barrières devront être respectés :

- Port du masque à l'entrée et à la sortie de la salle obligatoire (pas de masque durant le cours).
- Distanciation respectée.
- Lavage des mains (du gel hydroalcoolique est disponible dans l'entrée de la MTL).

La réouverture de la piscine des Weppes à tous est programmée lundi 28 juin. Elle passera un peu en avance à ses horaires d'été, de 9h30 à 13h30 et de 14h00 à 20h30. Et sans masque dans l'eau ! Celui-ci restera cependant obligatoire, conformément au protocole sanitaire en vigueur, à la fois à l'accueil mais aussi dans les vestiaires.



Et pour les activités et animations à venir durant l'été, restez connectés !

Les Belles sorties fêtent leurs 10 ans.



A l'occasion de cet anniversaire, la MEL propose des animations culturelles exceptionnelles, parmi lesquelles la réalisation d'une fresque sur le territoire de la commune. La Municipalité s'est portée candidate, en collaboration avec la commune de Beaucamps-Ligny. Sur l'ensemble de la MEL, 20 candidatures ont été validées sur près de 50 déposées. Le projet d'Erquinghem a été retenu.

Du 12 au 17 juillet, le Collectif Renart, qui réunit des artistes de "street art", propose aux jeunes Erquinghemois et Beaucampoïses à partir de 14 ans de participer à un atelier de découverte et réalisation d'art mural. Les inscriptions sont gratuites. Le projet est financé par la MEL.

L'atelier se déroulera sur deux heures chaque jour pendant le début de la semaine, et sur des temps plus longs le vendredi et le samedi pour la réalisation de la fresque.

Inscrivez-vous sur communication@erquinghemlesec.fr Attention, le nombre de places est limité ! Lors de votre inscription, vous pouvez d'ores et déjà proposer un thème pour la fresque.



Sorties

Le street art dans la Métropole.



Jusqu'au 2 juillet, la Biennale Internationale d'Art Mural (BIAM), organisée par le Collectif Renart, est de retour dans les Hauts-de-France pour sa 5^e édition. Des murs et des façades ont été mis à la disposition des artistes dans divers lieux de la région afin de présenter au public des techniques variées comme le pochoir, le graffiti ou la calligraphie. L'association Collectif Renart a pour objectif de faciliter l'accès à l'art pour et par tous, en privilégiant le lien social. Dans le cadre de la BIAM, la Collectif a édité la carte des murs où l'on peut retrouver les œuvres réalisées pour les éditions précédentes. Près de 80 fresques sont à découvrir dans les Hauts-de-France. Bientôt, Erquinghem aura sa place sur la carte ! Pour consulter la carte des fresques et organiser une balade : <https://collectif-renart.com>

Jusqu'au 2 juillet, la Biennale Internationale d'Art Mural (BIAM), organisée par le Collectif Renart, est de retour dans les Hauts-de-France pour sa 5^e édition. Des murs et des façades ont été mis à la disposition des artistes dans divers lieux de la région afin de présenter au public des techniques variées comme le pochoir, le graffiti ou la calligraphie. L'association Collectif Renart a pour objectif de faciliter l'accès à l'art pour et par tous, en privilégiant le lien social. Dans le cadre de la BIAM, la Collectif a édité la carte des murs où l'on peut retrouver les œuvres réalisées pour les éditions précédentes. Près de 80 fresques sont à découvrir dans les Hauts-de-France. Bientôt, Erquinghem aura sa place sur la carte !

Pour consulter la carte des fresques et organiser une balade : <https://collectif-renart.com>

Pour consulter la carte des fresques et organiser une balade : <https://collectif-renart.com>

Pour consulter la carte des fresques et organiser une balade : <https://collectif-renart.com>



Les Belles sorties à Beaucamps-Ligny, le samedi 19 juin à 20h30, à la Salle des Fêtes, 2 rue de Fournes. Réservation : 03.20.50.34.60

ou comm.beaucampsligny@gmail.com

The Great Disaster raconte l'épopée d'un jeune italien perdu dans ses montagnes, qui rêve d'un autre monde, différent de celui de ses parents et grands-parents. Un voyage qui commence à 1000 mètres d'altitude où le jeune Giovanni Pastore va prendre son destin en main et ainsi parcourir l'Europe pendant une dizaine d'années, riches en rencontres et apprentissages de langues étrangères. Jusqu'à

ce fameux jour de 1912 où il embarque clandestinement à bord du monstrueux insubmersible : le Titanic. Chargé de nettoyer les 3177 cuillères à dessert destinées aux passagers de 1^{ère} classe, il nous raconte sa vie comme une pièce de théâtre fantasmée. Un passé qui se mêle dans un futur rêvé.

Durée : 1 h. Public : à partir de 14 ans



Les rendez-vous NATURE

Fabriquer un gîte à coccinelles, reconnaître les plantes sauvages comestibles, apprendre le langage des oiseaux, ou découvrir les espaces naturels et les chemins de randonnées du Nord, ça vous dit? Participez à l'une des 270 animations gratuites des *Rendez-vous NATURE 2021* organisées par le département.

Programme des animations de juin à décembre sur

<https://evasion.lenord.fr/pages/les-rdv-nature>

Inscription obligatoire.



CALENDRIER

- Lundi 7 juin : réouverture de la route entre le village et le rond-point
- Mercredi 9 juin : reprise des activités sportives en intérieur
- Jeudi 10 juin : Conseil municipal à 19h30 à la Maison du temps libre
- Dimanche 20 juin : 1^{er} tour des élections départementales et régionales
- Dimanche 27 juin : 2^{ème} tour des élections départementales et régionales
- Mardi 6 juillet : vacances scolaires

Les infos de la MEL

Carte déchetteries : faites votre demande en ligne



Les particuliers, professionnels, institutions publiques et associations peuvent désormais demander la carte déchetteries de la MEL en ligne.

Cette carte permet d'accéder aux 13 déchetteries de la MEL : <https://demarches.mesdemarches.lillemetropole.fr/dechets-menagers/demande-de-carte-dechetteries/>

Elle est gratuite pour les particuliers de la MEL dans la limite de 2m3 de dépôt par jour et leur permet également de bénéficier du dispositif des déchetteries mobiles ainsi que de celui de la collecte des déchets ménagers toxiques.

Les déchetteries les plus proches d'Erquinghem sont celles de Marquillies et Fromelles.

La MEL recrute ses apprentis

Vous cherchez un poste en apprentissage pour la rentrée de septembre ?

Retrouvez toute la diversité des offres à pourvoir :

<https://www.lillemetropole.fr/actualites/la-mel-recrute-ses-apprentis>

L'apprentissage est une voie d'accès privilégiée à de nombreux métiers. Les formations en alternance constituent une expérience forte pour tous les jeunes désirant allier théorie et expérience professionnelle avant leur entrée dans la vie active.

Cette année, la MEL poursuit sa dynamique grandissante de recrutement d'apprentis au sein de ses services. Ainsi, pour 2021/2022, ce sont 106 contrats d'apprentissage qui sont ou seront proposés dans de nombreux domaines d'activité, soit 20% de plus que l'année dernière.

